



Frédéric VIENNE,

Président de la Chambre d'agriculture
de La Réunion

UN AVENIR ÉCLAIRCI POUR NOS PLANTEURS

Après des débuts difficiles, l'année 2022 a permis les discussions sur la Convention Canne, ce document qui fixe les conditions d'achat de la canne aux producteurs jusqu'en 2027. Marquées par la détermination des planteurs, ces négociations ont débouché sur des avancées notables pour le revenu des planteurs et de nouvelles perspectives pour l'avenir de la filière.

Quelques mois après les terribles destructions causées par les cyclones Batsirai et Emnati, l'agriculture réunionnaise a une nouvelle fois fait preuve de résilience. Dans l'obligation d'attendre une accalmie dans les aléas climatiques qui ont touché l'île, les producteurs des filières végétales ont relancé les cultures dans la difficulté avec l'accompagnement de la consulaire et des partenaires. Aujourd'hui, alors que l'hiver austral touche à sa fin, les légumes péi occupent les étals des marchés forains et de producteurs à des prix raisonnables.

De leur côté, les filières animales ont aussi payé un lourd tribut et le paient encore au quotidien. Preuve en est des attaques quasi-hebdomadaires de chiens errants et divaguant qui seraient plus de 35.000 et qui ciblent tous azimuts les cheptels et exploitations aux quatre coins de l'île occasionnant détresse et surtout une absence incompréhensible de réactivité des collectivités locales compétentes.

Sur la filière canne, notre institution a dès 2021 proposé un démarrage au plus tôt des négociations et apporté son plein soutien à l'Intersyndicale qui a mené le combat de front jusqu'au mois de juillet. Ce soutien s'est d'ailleurs matérialisé par une note technique argumentée sur les attentes des planteurs en matière de mécanisation, d'énergie avec la bagasse ou encore à travers la mélasse et les rhums et le sucre.

Dès le mois de février au Salon International de l'agriculture et à travers les réseaux ministériels des Chambres d'agriculture de France, nous avons milité pour le soutien financier de l'État en direction des planteurs. Ces derniers se sont battus avec détermination et courage durant plusieurs mois pour obtenir gain de cause. Je tiens ici à leur rendre un hommage appuyé pour le travail réalisé et les avancées concrètes pour le revenu des planteurs face à un industriel qui a longtemps fait la sourde oreille campant de manière inadmissible sur ses positions et retardant l'échéance de la campagne. Je tiens aussi à rendre hommage au préfet Jacques Billant pour ses précieuses contributions dans ces discussions. En position d'arbitre, ce dernier a toujours soutenu les planteurs réunionnais dans cette lutte majeure.

Aujourd'hui, malgré une campagne qui s'annonce encore moyenne, les perspectives d'avenir pour la filière Canne sont meilleures. Mais il faudra aller plus loin et penser à accompagner cette nouvelle dynamique par des projets porteurs d'avenir. C'est ce sur quoi nous travaillons à la Chambre d'agriculture depuis maintenant 3 ans et qui sera prochainement présenté aux agriculteurs réunionnais. Je vous souhaite la meilleure campagne possible.



Aujourd'hui,
malgré une
campagne
qui s'annonce
encore
moyenne, les
perspectives
d'avenir
pour la filière
Canne sont
meilleures.



Plus d'infos sur
www.terrereunion.re